

CE MOIS-CI, DANS LES FOLIA

Pendant longtemps, l'administration d'un spasmolytique a été recommandée, également en Belgique, comme traitement antalgique dans la colique néphrétique. Cette prise en charge a été enseignée comme premier choix à plusieurs générations d'étudiants. L'efficacité antalgique des spasmolytiques n'est cependant pas prouvée, et les effets indésirables éventuels ne doivent pas être sous-estimés. Des études montrent que les anti-inflammatoires non stéroïdiens sont le premier choix, et les analgésiques narcotiques le deuxième choix dans le traitement antalgique de la colique néphrétique. C'est maintenant aux médecins à mettre ces données en pratique et à abandonner leurs vieilles habitudes. Il est curieux de constater combien il est difficile pour un médecin de faire disparaître une vieille croyance: cela entraîne souvent beaucoup de réticence et il est difficile d'admettre qu'un traitement qui semblait efficace, soit subitement considéré comme obsolète. L'expérience personnelle est souvent marquée par ce que l'on espère (entre autres parce que cela a été enseigné de la sorte) mais elle ne peut jamais servir de standard final.

Dans la dermatite atopique, on utilise classiquement des émoullients et des corticostéroïdes à usage local. Deux immunosuppresseurs à usage local ont été commercialisés récemment. L'innocuité à long terme de ce traitement immunosuppresseur local n'est pas encore connue, et son coût est beaucoup plus élevé. Il paraît dès lors logique de n'utiliser ces médicaments que lorsque le traitement classique n'est pas efficace ou pas bien supporté. Cette attitude vaut d'ailleurs pour la plupart des nouveaux traitements, notamment dans des affections pour lesquelles il existe un traitement dont l'efficacité et l'innocuité ont déjà été démontrées.

SITE WEB FOLIA ET REPERTOIRE COMMENTE DES MEDICAMENTS, AVEC MISE A JOUR MENSUELLE:
<http://www.cbip.be> ou <http://www.bcfi.be>

**CORRESPONDANCE
ADMINISTRATIF
(P. EX. CHANGEMENTS D'ADRESSE)**

CBIP
c/o Direction générale de la Protection
de la Santé publique: Médicaments
Boulevard Bischoffsheim 33
1000 Bruxelles
fax: 02/227.56.46
e-mail: cbip@afigp.fgov.be

CONTENU

Prof. M. Bogaert
Heymans Instituut
De Pintelaan 185
9000 Gent
fax: 09/240.49.88
e-mail: Folia@ugent.be

(attention: ceci est la nouvelle adresse e-mail)

Les Folia Pharmacotherapeutica sont
publiés sous l'égide et la responsabilité
du Centre Belge d'Information Pharmaco-
thérapeutique (Belgisch Centrum voor
Farmacotherapeutische Informatie),
A.S.B.L. agréée par le Service Public Fédéral
(SPF) Santé publique, Sécurité de la Chaîne
alimentaire et Environnement

BUREAU DE REDACTION

M. Bogaert (Universiteit Gent) et J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain),
secrétaires de rédaction

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), M.L. Bouffieux (Direction générale
de la Protection de la Santé publique: Médicaments, SPF Santé publique,
Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement), W. Buylaert (Universiteit Gent),
G. De Loof (Wetenschappelijke Vereniging der Vlaamse Huisartsen), N. Fierens,
R. Gérard (Société Scientifique de Médecine Générale), X. Kurz (Centre Belge de
Pharmacovigilance), G. Laekeman (Katholieke Universiteit Leuven), I. Latour,
T. Roisin (Centre Belge de Pharmacovigilance), J. Van Campen, A. Van Ermen,
L. Vansnick (Association Pharmaceutique Belge).

Editeur responsable:
M. BOGAERT,
Oudburgweg 30,
9830 St.-Martens-Latem

Les informations publiées dans les FOLIA PHARMACO-
THERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises sans
l'autorisation du Bureau de rédaction. Elles ne peuvent
en aucun cas servir à des fins publicitaires.

Un index récapitulatif des dernières années est inséré annuellement dans les Folia.